



Syracuse - Italie

Hôtel Voi Arenella Resort 4*

Du samedi 14 mai 2022 au samedi 21 mai 2022

Hôtel

En date du 30 Avril 2022 11:21

VOYAGE PRIVÉ BOOKING

103592301VPFR


SUPPLIER REFERENCE

1451219

Informations hôtel

VOI ARENELLA RESORT

 14/05/2022 - 21/05/2022

 Str. Ognina, 47, 96100 Siracusa SR, Italy 96100 Siracusa

PRESTATAIRE

VOI ARENELLA RESORT pour Voyage Privé



Participants *2 adultes*

CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	TYPE	DATE NAISS.	N°PASSEPORT
M.	BANNES	Alexandre	Adulte Adulte		

Prestations

1 x Chambre double Classique (Voi Arenella Resort)

2 x Demi-pension

2 x Tout Inclus

COMPREND

En chambre Classique

En demi-pension (eau, boissons sans alcool, vin et bière inclus)

Du 05/06 au 18/09 : service de plage, équipe d'animation, club enfant et divers sports inclus avec la Club Card



Formalités

Retrouvez l'ensemble des [formalités administratives et conseils de voyage](#).

Formalités mesures gouvernementales anti-COVID-19 :

Afin que vous puissiez voyager en toute sécurité, le gouvernement italien a renforcé ses mesures de contrôle sanitaire à l'entrée du territoire. Pour toute information complémentaire nous vous invitons à visiter [le site du gouvernement](#).

Avant le départ :

Du 16 décembre 2021 au 31 janvier 2022 :

- Pour les voyageurs vaccinés :

Présenter un résultat négatif du test antigénique datant de moins de 24 heures ou un test PCR datant de moins de 48 heures (les autotests ne sont pas acceptés) et la preuve d'un calendrier de vaccination complet (valable 9 mois) avec un vaccin reconnu par l'Agence européenne des médicaments.

- Pour les voyageurs non vaccinés :

Présenter un résultat négatif du test antigénique datant de moins de 24 heures ou un test PCR datant de moins de 48 heures (les autotests ne sont pas acceptés) et respecter une quarantaine de 5 jours minimum, à l'adresse indiquée sur le formulaire de traçabilité ; isolement qui ne peut être interrompu qu'après les 5 jours et après un nouveau test négatif.

- Pour les voyageurs guéris :

Présenter un certificat de guérison (valable 6 mois).

- Pour les mineurs :

Un mineur de moins de 6 ans est exempté de test et n'est soumis à aucune mesure ;

Un mineur de plus de 6 ans doit présenter un test négatif de moins de 24 heures ou un test PCR de moins de 48 heures.

- Les voyageurs souhaitant se rendre en Italie devront présenter :

- Les résultats d'un test antigénique négatif datant de moins de 48h ou les résultats d'un test PCR négatif datant de moins de 72h avant leur départ **OU**

- Un certificat de guérison **OU**

- Une preuve de vaccination complète avec un vaccin reconnu par l'Agence européenne des médicaments (Pfizer, Moderna, AstraZeneca et Janssen). La preuve de la vaccination n'est valable que s'il peut être démontré qu'un programme de vaccination complet (14 jours après la dernière injection et 270 jours maximum) a été effectué. Le certificat doit être présenté dans l'une des 4 langues : Italien, Anglais, Français ou Espagnol.

- L'ensemble des voyageurs devront remplir un formulaire de localisation avant leur départ. Ce formulaire doit être [rempli sur le portail en ligne](#). Le [formulaire papier](#) (téléchargeable en format PDF) ne doit être utilisé qu'en cas de difficultés techniques.
- Les voyageurs souhaitant se rendre en Sicile, même avec un pass sanitaire ou ayant effectué un test avant le départ, devront obligatoirement se soumettre à un test rapide à l'arrivée à destination. Si le test est positif, le voyageur sera placé en isolement puis accompagné dans un hôtel ou une auberge Covid pour compléter la quarantaine.
- Les voyageurs souhaitant se rendre dans les Pouilles doivent [obligatoirement s'enregistrer en ligne](#) avant leur voyage.

A destination :

- Depuis 6 août 2021, toute personne âgée de plus de 12 ans devra présenter un certificat numérique COVID-19 pour accéder aux restaurants, bars, musées, et tout autre lieu accueillant du public.

L'accès à ces services et activités est autorisé sur présentation du certificat numérique COVID de l'UE ou d'un certificat équivalent délivré par les autorités sanitaires du Canada, du Japon, d'Israël, du Royaume-Uni et des États-Unis.

- A partir du 6 décembre 2021, les voyageurs devront posséder un "Green Pass" (pass sanitaire) pour accéder aux hôtels en Italie. Pour les étrangers, leur "Green Pass" devra être valide en Italie sinon ils n'auront pas accès à l'hôtel.

Au retour en France : (pour les voyageurs de 12 ans et plus)

- Les **voyageurs non vaccinés** sont dans l'obligation de présenter le résultat d'un test PCR ou antigénique négatif datant de moins de 24h à leur retour en France (Prix du test PCR en Italie : entre 60 et 120€).
- Les **voyageurs ayant finalisé leur processus de vaccination**, reconnu par l'Agence européenne du médicament (EMA), sont exemptés de fournir le résultat d'un test PCR négatif à leur retour en France.

Notez toutefois que ces informations peuvent évoluer très rapidement en fonction de la situation sanitaire. Les formalités et mesures de contrôle d'entrée et de sortie de territoire peuvent donc être modifiées même après achat de votre séjour (test, vaccination, passeport, visa...). Voyage Privé ne peut être tenu



pour responsable si l'ensemble des conditions nécessaires et obligatoires pour voyager (avant séjour, sur place et au retour) ne sont pas respectées.

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site du gouvernement ainsi que celui du pays de destination, afin de prendre connaissance de l'évolution des formalités en vigueur.

Formalités administratives pour les ressortissants français ou de l'Union Européenne :

Les ressortissants français n'ont pas besoin de visa mais doivent être en possession d'une nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

Les cartes nationales d'identité délivrées à des majeurs entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, même si aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en atteste.

En conséquence, de façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à celle d'une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

En effet, si les autorités italiennes sont informées de cette nouvelle mesure, il ne peut être garanti que celle-ci soit comprise et assimilée par d'autres acteurs (compagnies aériennes, hôtels, banques, commerces) sur l'ensemble du territoire italien, susceptibles d'exiger la présentation d'une pièce d'identité portant une date de fin de validité non dépassée. Si vous deviez voyager uniquement avec votre carte nationale d'identité portant une date de validité dépassée, vous pouvez [télécharger et imprimer une notice multilingue](#) expliquant ces nouvelles règles.

Depuis le 26 juin 2012, les enfants ne peuvent plus être inscrits sur le passeport de leurs parents. Ils doivent donc voyager avec un document officiel individuel.

Depuis le 15 janvier 2017, les mineurs non accompagnés d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne peuvent plus quitter le territoire sans autorisation de sortie. L'autorisation de sortie du territoire est exigible pour tous les mineurs résidant en France, quelle que soit leur nationalité. Plus d'informations sur [le site officiel de l'administration française](#).

Important : veuillez noter que les voyageurs faisant une escale au Royaume-Uni avant de se rendre à leur destination finale auront besoin d'un passeport valide.

Formalités administratives pour les non-ressortissants de l'Union Européenne :

Les ressortissants étrangers sont invités à se rapprocher de l'Ambassade du pays de destination afin de connaître les modalités spécifiques qui leur sont applicables en matière de formalités administratives et sanitaires.



Informations pratiques

Comprend :

En chambre Classique

En demi-pension (eau, boissons sans alcool, vin et bière inclus)

Du 05/06 au 18/09 : service de plage, équipe d'animation, club enfant et divers sports inclus avec la Club Card

Ne comprend pas :

- Les repas et boissons non mentionnés
- Les dépenses personnelles, les pourboires
- La taxe de séjour à régler sur place
- Les assurances (facultatives)
- Les frais de dossier

Toutes les informations pratiques de l'hôtel

L'hôtel n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite

Horaire d'arrivée : 16:00

Horaire de départ : 10:00

Les animaux de compagnie sont acceptés. Animaux de compagnie acceptés (poids maximum de 10kg) pour un supplément de 50€ par semaine à payer sur place. Les animaux ne sont pas autorisés dans les espaces communs (plage, restaurants, piscine...) et leur repas ne sont pas inclus. En cas d'un séjour Le montant de la taxe de séjour n'est pas communiquée.

La **formule tout inclus** comprend : le buffet international du petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner avec eau, boissons sans alcool, vin (du distributeur de l'hôtel), bière (pendant les repas), un Open bar (de 10h à 00h) incluant l'eau minérale, les boissons sans alcool, les jus, le vin, la bière, le thé, le café, les liqueur et spiritueux locaux; sont exclus les marques internationales, les glaces et les boissons en bouteille. Profitez également de collations sucrées et salées deux fois par jour. La formule tout inclus ne comprend pas les service du bar de plage.



Annexe